



Concours de subventions Projet

Module 4 : Rôles des membres du comité

Titre

Bienvenue à la série de modules d'apprentissage sur le concours de subventions Projet. Dans ce quatrième module, les évaluateurs découvriront les rôles des membres du comité, ce qui les aidera à participer efficacement au processus d'évaluation par les pairs.

Boutons de la barre de lecture

Ce cours est conçu pour être suivi de manière autonome.

Utilisez la barre de lecture ci-dessous pour reprendre la lecture, passer d'une diapositive à l'autre, couper ou rétablir le son et afficher ou masquer les sous-titres. Vous pouvez également consulter la table des matières et réduire ou déplacer la barre de lecture.

Rôles des membres du comité

La section qui suit porte sur les rôles et les responsabilités des membres du comité.

Évaluateur

Les évaluateurs sont des membres du comité chargés d'évaluer une ou plusieurs demandes. Les demandes sont assignées à trois évaluateurs, qui leur attribuent une cote et produisent un



rapport écrit détaillé à l'intention des candidats. Ils présentent un résumé de leurs évaluations à la réunion du comité, où ils dirigent les échanges et participent au vote. Ils prennent également part aux délibérations visant les autres demandes évaluées par le comité et à leur cotation, s'ils ne sont pas en conflit d'intérêts.

Président du comité

En amont de la réunion de comité, le président travaille de concert avec les agents scientifiques et les représentants des IRSC afin de valider les demandes assignées au comité et de choisir les évaluateurs qui les examineront.

Dans ses fonctions de modérateur de la réunion, le président assure le bon déroulement de la réunion du comité en veillant à en assurer l'harmonie, l'efficacité et l'objectivité, en plus d'instaurer et de maintenir un climat positif, constructif et équitable pour l'évaluation des projets de recherche.

À la fin de la réunion, il peut revenir sur les demandes pour lesquelles les membres estiment qu'une discussion approfondie s'impose. Il peut aussi prévoir du temps pour recevoir la rétroaction des membres du comité en ce qui concerne l'efficacité et le fonctionnement même du comité.

Agent Scientifique

Les personnes qui remplissent les fonctions d'agent scientifique sont chargées d'appuyer le président dans son rôle pendant la réunion du comité d'évaluation et de suivre un ensemble d'instructions générales données par les IRSC.

À la réunion du comité, l'agent scientifique prend des notes officielles des délibérations visant chaque demande. Ces « notes de l'AS » seront lues au comité aux fins de validation et d'ajout d'observations avant que les évaluateurs établissent une cote consensuelle pour la demande et que tous les membres du comité votent. S'il y a lieu, ces notes seront jointes aux rapports des évaluateurs remis aux candidats.



Autres ressources

Les ressources affichées à l'écran vous fourniront des renseignements supplémentaires pour vous préparer à l'évaluation des demandes présentées au concours de subventions Projet. Avant de quitter le module, nous vous invitons à répondre à [notre sondage](#) afin de faciliter le suivi mis en place par les IRSC et d'améliorer la qualité de l'apprentissage.

Vous pouvez quitter le module et retourner à [la page d'apprentissage](#) ou passer au module suivant, qui porte sur [l'analyse comparative entre les sexes et les genres](#).